

C. H. S. du 17/06/2004

I) Approbation du PV du 19/03/2004.

Unanimité

II) OPERATIONS PROGRAMMEES.

Le solde du budget du CHS pour l'année 2004 s'élève à 11442,60 €. La commission a décidé de le répartir de la manière suivante après avoir eu confirmation de la part des différentes directions que toutes les opérations engagées le seraient sur des sites pérenne et qu'aucunes restructurations n'étaient envisagées à ce jour ,sauf les travaux de la TP mais les climatiseurs et stores sont des éléments mobiles qui peuvent être réaffectés ailleurs.

Dont acte.

⇨ COMPTABILITE PUBLIQUE :

- Trésorerie de Luzech : stores (400 €)
- Trésorerie de Lacapelle-Marival : rampe d'escalier (800€)
- Brasseurs d'air (500€)

⇨ DGDDI :

- Réfection du local social (1600€)

⇨ DRIRE :

-Travaux d'accès aux locaux et aménagement des sanitaires pour les personnes handicapées (co-financement à hauteur de 4000€ par le CHS)

⇨ DGI :

- Stores BDV (739,13€)
- VMC Gourdon (753,47€)
- Local poubelles Gourdon (2150 €)
- Brasseurs d'air Cahors (500€)

III) FORMATIONS PREVUES EN 2004

- Secourisme : 69 candidats ayant déjà participé aux formations
- Maniement des extincteurs : 29 candidats
- Guide/serre file : 23 candidats
- Habilitation électrique : 11 candidats
- Risque routier : 26 candidats

Ces dernières formations démarreront en septembre 2004. Le coût total s'élève à 2840€.

IV) REGISTRE HYGIENE ET SECURITE

Suite à la dématérialisation des cahiers dans certaines administrations, davantage de remarques sont remontées auprès des ACMO.

Un courrier a été adressé par le président à la DPMA afin de généraliser cette méthode en fin d'année 2003. A ce jour, aucune réponse ne lui est parvenue.

V) MEDECINE DU TRAVAIL

Une lettre adressée à Madame la sous-directrice de l'action sociale le 14 mai 2004 par la présidente du CDAS et le président du CHS-DI stipulant la vacance du poste depuis le 1^{er} janvier 2004 est restée sans réponse à ce jour.

Le non-recrutement d'un médecin de prévention risque de poser de gros problèmes aux personnels des différentes administrations. Par conséquent les OS s'engagent à signaler cette situation auprès de leurs représentants nationaux siégeant au CHSM.

VI) QUESTIONS DIVERSES

Travaux de l'hôtel des finances :

Les OS ont interpellé le président sur la nécessité de maintenir le pôle social (Mutuelle, Services Sociaux, ATSCAF et Syndicats) dans les locaux et dans la même configuration (accessibilité, confidentialité...).

Le président a laissé entendre qu'un démantèlement de ce pôle est possible, voire même un déménagement en ville des services sociaux.

Les OS s'emploieront à conserver la configuration actuelle de la structure, ainsi que son implantation dans l'immeuble.